

■ **Montandon Christiane**, à Bex, CH-550-1032862-2, exploitation d'un café-restaurant (FOSC du 28.01.2003, p. 15). Par décision du 17 décembre 2003, le Tribunal Cantonal du Valais a prononcé la faillite de la titulaire. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 6 février 2004. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.
Journal no 10342 du 06.10.2004
(02491066 / CH-550.1.032.862-2)